

## COMPTE RENDU du Bureau Directeur du jeudi 26 Avril 2018

**Présents** : Didier BIZORD, Pascal DUVERNAY, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Florence LALUE, Norbert MATTIUZZO.

**Assistent** : Christophe CAILLABET, CTS, Arnaud CLEDAT, Responsable Finances, Aurélie MILHE, Directrice administratif et de projets

**Excusés** : Marcel MICHEL, Patricia RAYMONDEAU

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19H30 au siège de la Ligue sous la présidence de M. Didier BIZORD.

### SECRETARIAT GENERAL

- Les PV BD du 10 avril 2018 et PV BD vote électronique du 13 avril (cf. annexe n°1 et n°2) ont été validés à l'unanimité.  
Date AG : CD16 (16 juin à Montbron/F.LALUE), CD17 (16 juin à Ronce-les-bains/ D.BIZORD/R.HANDY), CD19 (7 juin à Tulle/M.MICHEL/ P.RAYMONDEAU), CD23 (9 juin/M.MICHEL), CD24 (18 juin/D.BIZORD), COMITE 33 (2 juin à Villenave d'Ornon/ D.BIZORD/R.HANDY), CD40 (9 juin à Mont de Marsan/Norbert MATTIUZZO), CD47 (8 juin à 19h00 à BRAX/Norbert MATTIUZZO), CD64 (30 juin, D.BIZORD/ Norbert MATTIUZZO), CD79 (15 juin D.BIZORD/R.HANDY), CD86 (16 juin à Vouillé/ voir pour modifier la date) , CD87 (10 juin à St Yrieix la Perche/ D.BIZORD et M.MICHEL)
- Validation d'une Péréquation kilométrique à 0.32€/km pour chaque niveau de jeu pré-nationale G et Nationale 3 Féminine territoriale pour l'année 2018-2019  
Validation de la gestion administrative ci-dessous :
  - Code Article Spécifique par championnat qui sera concerné par la péréquation.
  - Nous mettrons normalement dans un 467xxx • 1 cpte par championnat
  - Responsable Elu des péréquations : Pascal DUVERNAY (calculs + explications aux clubs et gestion des litiges sur les péréquations)
  - Facturation Corinne DEGORCE
  - Remontée et suivi des paiements : Dominique Ferracci dans un tableau dans office 365
  - Les clubs qui paient seront facturés directement par la ligue à la fin des matchs Aller
  - Les clubs qui reçoivent auront leurs avoirs établis par la ligue à la fin des matchs retour
  - Si forfait ne rentre pas en compte dans la péréquation, application de la péréquation (application texte)
- Finalisation et présentation de la péréquation Intercomité : Application d'1.30€/km (tarif fédéral). Gestion Pascal DUVERNAY et Corinne DEGORCE
- Les textes COC 2018-2019 ont été validés à l'unanimité.
- Point financier : Un résultat financier 2017 à -81 741,52€
- Régine HANDY demande la clôture des comptes au 30 juin pour l'année 2019. Il est préférable et facilitant d'être sur l'exercice d'une saison plutôt que sur un budget annuel Validé à l'unanimité par le BD. La proposition sera faite au CA de mai et AG de Ligue. Pour les partenaires territoriaux et étatiques dans le cadre des dossiers de subvention, il y aura la possibilité par notre expert-comptable de réaliser un résultat annuel. Pour la partie financière bilan 2017, le guide financier 2018 et le budget prévisionnel 2018, ils seront envoyés par mailing dès que possible. En attente de tarifs notamment côté arbitrage.
- Mise en place d'une réunion avec la CTA pour finaliser les textes, le guide financier et les actions qui relèvent ou non de l'ITFE. Matthieu GONDELLON se charge de programmer la réunion.

- Point réunion 26 avril 2018 sur les conventions club :

- Il est important de rappeler au CA du 5 mai auprès des Comités les dates de retour des conventions au 31 mai pour le championnat de France -18 ans et au 1<sup>er</sup> juin, convention régionale et nationale de niveau senior à la Ligue. Aucun dossier ne sera accepté en dehors de ces dates règlementaires.
- Un début d'analyse des conventions 2017-2018 a été réalisé par Jean-Claude HEBRAS, élu en charge de ce dossier pour la saison 2018-2019
- Les conventions doivent vraiment être un outil au service du développement, de la performance et non des conventions d'opportunité. Aussi, chaque création et renouvellement seront étudiés cette année, via un groupe de pilotage composé de l'ETR, la commission statut règlement, la COC et le secrétariat général de la Ligue. Un outil de critère d'évaluation sera présenté au CA puis en AG de la Ligue. Une réflexion sera aussi menée pour 2018-2019 sur une CMCD différenciée pour ces conventions clubs.
- Pour rappel, toutes conventions doivent être envoyées par les comités à l'adresse [6000000.SR@ffhandball.net](mailto:6000000.SR@ffhandball.net). L'interlocuteur référent des conventions est Jean-Claude HEBRAS.

### DOSSIER DE SUBVENTION

Le plan d'action et les actions 2018 ont été présentés.

Il est rappelé que le dossier a été très compliqué à finaliser encore cette saison notamment sur la partie financière. L'année prochaine un fonctionnement différent se mettra en place afin que les responsables de projet puissent travailler leur budget abouti avec le service financier dès le début.

Un suivi des plans d'action va se mettre en place pour 2018-2019 et un échéancier sera programmé.

### PROJET TERRITORIAL

- Point développement/service aux clubs :

- Action SN1 / SN2 : présentation du projet. 3 soirées thématiques seront proposées.

- Date du 2<sup>ème</sup> séminaire Projet Territorial : La date initiale du 31 août/1<sup>er</sup> septembre est reportée au 7/8 ou 8/9 septembre 2018 à Limoges. Le choix du vendredi/samedi ou samedi/dimanche se fera au prochain CA de ligue.

### DIVERS

- La Ligue Nouvelle-Aquitaine remercie le co-organisateur du club de Cognac pour l'accueil de cette deuxième Edition des Rencontres Nouvelle-Aquitaine de Handensemble.
- Echanges sur les dates des différentes finalités régionales
- Rappel de vote des vœux des clubs sur le dossier OneDrive par les membres du BD de Ligue.

### Prochaine réunion du Bureau Directeur : Lundi 11 Juin 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Didier BIZORD  
Président



Norbert MATTUIZZO  
Secrétaire Général

